



PAU · PARIS

PROTÉGEZ
CE QUI
VOUS REND
UNIQUE

Licence de droits d'auteur

En cliquant sur le bouton situé en bas de cette page, vous acceptez d'être lié par les termes et conditions de la présente licence ("Licence"). Il s'agit d'un contrat de licence entre vous et A.P.I. CONSEIL (les "Parties"), portant licence sur le Canvas ® (ci-après également dénommé "l'œuvre"). Il est précisé que cette œuvre s'adresse à des entrepreneurs / des professionnels et que, en acceptant les termes de la présente licence, vous certifiez être un professionnel (et non un consommateur) et agir en cette capacité.

Article 1 : Licence - principes

Sous réserve de votre parfaite observation des termes et conditions de la présente Licence, A.P.I. CONSEIL vous concède pour le monde entier, à titre gracieux, de manière non exclusive, irrévocable et pour la légale durée des droits consentis, les droits de :

1. Reproduire ou de faire reproduire le Canvas ® non modifié, en partie ou intégralement, sur tous les supports et formats connus ou encore inconnus à ce jour, à titre gracieux ; et
2. Représenter ou de faire représenter le Canvas ® non modifié, en partie ou intégralement, sur tous les supports et formats connus ou encore inconnus à ce jour, à titre gracieux ; et
3. Mettre à disposition du public le Canvas ® non modifié, en partie ou intégralement, sur tous les supports et formats connus ou encore inconnus à ce jour, à titre gracieux ; et
4. Adapter ou modifier le Canvas ® en tout ou partie, pour imaginer, construire et diffuser d'autres adaptations, approches, modifications et variations de cette œuvre ;
5. Mettre à disposition des tiers les adaptations, approches, modifications et variations du Canvas ® que vous en avez réalisé, sous quelque format que ce soit qu'il vous plaira d'adopter, sous réserve des limitations figurant ci-après ; le Canvas ® ainsi modifié par vous ("Canvas Modifié") devra également être redistribué sous la présente licence et votre redistribution ne saurait avoir pour conséquence ou effet de consentir plus de droits ou de garanties sur le Canvas et le Canvas Modifié que vous n'en détenez au titre de la présente Licence.

Ces droits vous sont consentis par A.P.I. CONSEIL à titre gracieux.

Article 2 : Licence – exceptions et limites

A. Absence de garantie

Le Canvas ® vous est fourni sans aucune garantie, qu'elle soit explicite ou implicite, directe ou indirecte. L'exercice des droits consentis au titre de la présente Licence est réalisé à vos seuls risques et périls. En particulier, l'utilisation du Canvas ® ne vous dispense pas de consulter, le cas échéant, un professionnel du droit, notamment spécialisé en propriété intellectuelle ou en droit des sociétés, avant, concomitamment ou après l'emploi du Canvas ®.

Partant, A.P.I. CONSEIL ne saurait voir sa responsabilité engagée, quel qu'en soit le fondement juridique, pour tout préjudice direct, spécial, indirect, incident, conséquentiel, punitif, exemplaire, ou pour toutes pertes, coûts, dépenses ou tout dommage découlant de l'exercice des droits conférés par la présente Licence.

B. Supports et formats : modifications techniques non autorisées.

La présente Licence n'inclut pas les droits de représentation, reproduction ou d'adaptation du Canvas ® en vue de réaliser et de diffuser un logiciel, un programme informatique, une application mobile ou une base de données informatisée, ou d'intégrer ou d'inclure le Canvas dans un/e tel/le logiciel, programme informatique, application mobile ou base de données informatisée.

Si vous envisagez l'un de ces usages, vous devez vous rapprocher de A.P.I. CONSEIL pour obtenir une licence particulière.

C. Notices

Lors de l'exercice des droits qui vous sont consentis au regard du Canvas ®, vous devez toujours :

- Indiquer que le Canvas ® est la propriété de A.P.I. CONSEIL, ainsi que votre qualité de licencié ;
- Ne pas retirer les logos et les coordonnées de A.P.I. CONSEIL du Canvas ® ;
- Ne pas retirer du Canvas ® le lien html vers la présente Licence ou autrement annexer au Canvas un exemplaire de la présente Licence et indiquer à chaque utilisateur à qui vous distribuez le Canvas ® qu'il sera tenu par les termes de cette Licence s'il exerce l'un des droits en découlant ;
- Indiquer que tous les droits sur le Canvas ® sont consentis sans garantie aucune ;
- Clairement indiquer qu'il s'agit d'un Canvas Modifié, en cas de distribution d'un Canvas ® ayant subi des adaptations, approches, modifications ou variations de votre part.

En outre, toute utilisation du Canvas ® ou d'un Canvas Modifié, ne devra jamais être de nature à induire les tiers à croire que vous ou l'utilisation que vous faites du Canvas est lié à, parrainé par, approuvé par ou autrement validée par A.P.I. CONSEIL, en particulier quant au contenu que vous pourrez insérer dans ces documents.

E. Droits moraux et autres

Les droits moraux sur le Canvas ® ne sont pas accordés ou affectés par la présente Licence, ni aucun autre droit de propriété intellectuelle d'A.P.I. CONSEIL (en dehors de l'autorisation simple d'utiliser les nom et marque d'A.P.I. CONSEIL pour indiquer la provenance du Canvas ®). Toutefois, dans la mesure du possible / raisonnable, A.P.I. CONSEIL renonce et/ou accepte de ne pas faire valoir les droits qu'elle détient de manière à vous permettre d'exercer les droits accordés par la présente.

Article 3 – Fin.

La présente Licence publique s'applique pendant toute la durée de validité des droits consentis.

Toutefois, en cas de manquement à vos obligations au titre de la présente Licence, celle-ci prendra fin immédiatement et vos droits accordés par la présente Licence seront automatiquement révoqués. Ces fin de Licence et révocation sont sans préjudice du droit de A.P.I. CONSEIL de demander réparation en cas de violation de la présente Licence.

L'Article 2 A continuera à s'appliquer même après la résiliation ou la résolution de la présente Licence.

Article 4 – Divers.

La présente Licence représente l'intégralité des accords entre les Parties relativement à son objet. Aucune autre disposition n'aura d'effet entre les Parties, à moins qu'elle ne soit formalisée par un accord écrit entre les Parties.

Dans le cas où une disposition de la présente Licence serait déclarée invalide, illégale ou autrement inapplicable, la validité, la légalité et la force exécutoire des autres dispositions ne seront en aucun cas affectées ou dépréciées, d'une part, et la disposition problématique restera en vigueur dans la mesure du possible ou elle sera remplacée par une disposition valide, légale et / ou exécutoire équivalente, d'autre part.